COMMUNE DE VISAN

Département de Vaucluse

PLAN LOCAL D'URBANISME

7.2 – Servitudes d'utilité publique

Ensemble du territoire — Echelle 1 / 10 000ème

Etude	Prescription	Arrêté	Mise à l'enquête Information du public	Approbation
Elaboration du PLU	28/02/2004	N°1: 21/06/2008 N°2: 16/07/2009	16/12/2009 au 28/01/2010	18 /06/2010
Mise à jour n°1				

MISE A JOUR DU PLU N°1

1/ 10 000

200 500 1 000 m

Mistral Nord O E

Pour l'élaboration du PLU et de la mise à jour n°1
Atelier d'Urbanisme et d'Architecture Michel Lacroze

Origine cadastre: DGI 2011

PT3

PT3

I3

I1

Int1

I3

AC1

Légende

AC1 — Servitudes de protection des monuments historiques
* Notre Dame des Vignes site classé
* Hôtel Pélissier site inscrit
* Maison Butscher dite Maison Bulle site inscrit

I1 — Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquefiés sous pression
non constructible pour les établissements recevants du public
non constructible pour les constructions à usage d'habitation

I3 — Servitude relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
DN 600 Artère FOS-TERSANNE
DN 150 Artère de BOLLENE

PT3 — Servitude relative aux télécommunications téléphoniques et télégraphiques

Int1 — Servitude relative au voisinage des cimetières

PPRI du Lez — Servitude relative à la prise en compte du PPRI du Lez
* zone rouge: aléa fort régime torrentiel ou expansion des crues et ecoulement des crues des cours d'eau
* zone rouge quadrillée: aléa faible hauteur d'eau inférieure à 0.5m, expansion des crues
* zone orange: aléa moyen, écoulement faibles
* zone jaune: aléa faible, écoulements faibles